

INTRODUCTION :

Le wolof fait partie des six premières langues nationales ayant été, officiellement, dotées d'un système de transcription orthographique avec les caractères de l'alphabet latin. Cette décision a été prise par le gouvernement sénégalais depuis les années 70 pour faire la promotion des langues nationales. En ce sens, après la rencontre des experts, et personnes ressources pour discuter des décisions à prendre par rapport à l'orthographe de la langue et à ses règles, un décret a été adopté pour officialiser tout cela. Cependant, il est important de souligner que les propositions sur l'orthographe n'ont cessé pour un souci d'amélioration de celle-ci. C'est ainsi que des décrets se sont succédés, les uns abrogeant les autres jusqu'à celui de 2005 sous les directives du Président de l'époque, Maître Abdoulaye Wade.

Pour une bonne compréhension du cours, il est important de présenter certains aspects concernant la langue wolof.

Définition et origine

Le terme "wolof" désigne : - le nom de la langue et - le nom de l'ethnie (les gens qui parlent la langue).

Les origines de la langue sont peu connues. Différentes hypothèses ont été formulées, notamment le rattachement qu'en fait le grand scientifique Cheikh Anta Diop à la langue parlée en Égypte ancienne. Selon lui, la langue wolof (en même temps que d'autres langues du Sénégal) est apparentée à la langue qui était parlée en Égypte ancienne. Cette affirmation est démontrée, dans son célèbre œuvre *Nations nègres et cultures*, à travers un travail de comparaison basé sur le lexique des langues.

Selon une version de la tradition orale (cf. Malherbe & Sall 1989), le peuple et la langue wolof sont originaires de Njajaan Njaay, un sage qui provint du fleuve Sénégal et qui a fondé les royaumes de Waalo et Jolof vers 1200.

Une autre version (cf. Kane & Carrie-Sembène 1978) soutient que le wolof est à l'origine la langue des Lebu, qui étaient jusqu'au XI^{ème} siècle l'un des principaux groupes ethniques vivant sur les rives du fleuve Sénégal, avec les Sereer, les Fulani, les Soninke et les Maures. Ensemble, ces groupes ont établi l'empire du Tekruur au Xe siècle. Migrant vers le Sud, ils fondèrent l'empire du Jolof vers la fin du XIV^e siècle. Le mot Jolof proviendrait alors de la région, appelée Lof, dans laquelle l'empire était établi. Par conséquent, le mot Wolof aurait été à l'origine utilisé pour les habitants de Lof (waa Lof : littéralement « les gens de Lof»). Cela expliquerait pourquoi les Wolof constituent une société multiethnique parlant la langue des Lebu. L'empire Jolof d'origine a été succédé par plusieurs États, y compris Waalo, Jolof, Kajoor, Saalum.

Selon l'auteur de « Grammaire de Wolof moderne » Pathé Diagne (1971 : p11) :

Le monde culturel défini par le wolof déborde le cadre d'une ethnie. La langue a pris racine à partir de la région du Lôf, ancienne province du Tekrou, puis du Walo. La fondation et l'expansion au XIV^e siècle, de l'empire du Diolof lui ont servi très tôt de support. Elle a de ce fait reçu des apports divers du côté du Pular et du Serer dont on la rapproche traditionnellement. Par rapport au Mandingue non plus l'influence n'a pas été négligeable. La présence islamique

très ancienne y a laissé des traces profondes. Les réalités véhiculées par l'essor des cultures urbaines et techniciennes n'ont pas manqué de susciter un renouvellement profond de son lexique et d'y déposer quantités de vocables portugais, anglais et français.

Ceci montre que le Wolof a toujours été en contact avec d'autres langues (autochtones et étrangères) et que cela a eu des conséquences sur la façon de parler des locuteurs.

Le statut de la langue au Sénégal

La nouvelle constitution du 7 janvier 2005 stipule en son article premier que « la langue officielle de la République du Sénégal est le français et que les langues nationales parlées au Sénégal sont le diola, le malinké, le pulaar, le sérère, le soninké, le wolof et toute autre langue qui sera codifiée ». Le wolof ayant été codifié depuis 1971 c'est-à-dire dotée d'un système de transcription orthographique et de règles de séparation des mots et reste la principale langue véhiculaire du Sénégal, car permettant à des communautés de langues différentes de communiquer. Il est généralement utilisé dans les transactions en milieu cosmopolite, dans les médias et récemment dans le système éducatif et à l'assemblée nationale. Les autres langues, elles, ayant le statut de langues vernaculaires en d'autres termes, langues qui n'est utilisées qu'à l'intérieur d'une communauté donnée.

Classification linguistique du wolof

Le wolof est classé dans la branche nord des langues ouest-atlantiques de la famille Niger-Congo. Cette branche à laquelle appartient le wolof se subdivise en 4 sous-groupes que sont : Sénégal-Gambien (Wolof, Seereer sine, Pulaar), Cangin (Noon, Ndut, Saafeen, Paloor), Bak (Joolaa) et Tenda (Bédik, Biafada).

Nombre de locuteurs et Aires géographiques

Au Sénégal on estime que le nombre de locuteurs du wolof s'élève à plus de 85% de la population même si près de 42% seulement sont wolof. Le wolof est une langue transfrontalière ; il est essentiellement parlé dans trois pays que sont le Sénégal, la Gambie et la Mauritanie. Les foyers traditionnels du wolof sont le Djolof, le Cayor, le Baol, le walo, le Saloum. C'est une langue qui est relativement homogène mais qui présente néanmoins une variante dialectale : le lébu parlé essentiellement au Cap-vert et dans la petite côte.

Sur sa vitalité

Un groupe ad hoc de linguistes de haut niveau mis en place par l'UNESCO a proposé (UNESCO, 2003) neuf facteurs caractérisant la situation sociolinguistique générale d'une langue. Sur ces neuf facteurs, six peuvent être utilisés pour évaluer la vitalité d'une langue ou son état de disparition, deux facteurs peuvent servir à déterminer les attitudes linguistiques et un facteur à évaluer l'urgence d'un examen.

Les neuf critères caractérisant la situation sociolinguistique générale d'une langue sont les suivants :

- le niveau de transmission de la langue d'une génération à la suivante,
- le nombre absolu de locuteurs,
- le taux de locuteurs dans l'ensemble de la population,

- les tendances dans les domaines linguistiques existants,
- la réaction face aux nouveaux domaines et médias,
- les matériels d'apprentissage et d'enseignement de la langue,
- les attitudes linguistiques et politiques au niveau des gouvernements et des institutions, y compris le statut et l'usage officiels,
- l'attitude des membres de la communauté par rapport à leur propre langue,
- la quantité et la qualité de la documentation.

En se basant sur ces facteurs, le wolof peut être considéré comme étant une langue en pleine vitalité. En effet, il s'impose de plus en plus dans les débats télévisés, les émissions radio et sur les panneaux publicitaires. Il est parmi les langues nationales ayant fait l'objet de plus d'études et de recherche et devance les autres sur la toile : le Wolof est la seule langue nationale présente sur Wikipedia, sur les outils de Windows et sur ceux de Google. La constitution, le coran et la bible sont entièrement traduits en Wolof. Il fait partie avec le Pulaar des langues nationales choisies par l'Académie Africaine des Langues (Acalan.org). Il est de plus en plus propulsé au-devant de la scène internationale à travers :

- la lutte qui s'exerce avec de plus en plus de combats très médiatisés organisés par les sénégalais de la diaspora,
- la musique (le mbalax) avec les grands concerts organisés à l'international par les artistes sénégalais,
- les daahiras implantés un peu partout à travers le monde

Ses caractéristiques typologiques

Le wolof est une langue qui a un système d'accentuation fixe qui porte généralement sur la syllabe à longueur vocalique.

Mais n'a pas de **ton**

Il est de structure syntaxique **SVO**

Il possède beaucoup d'**affixes**, c'est une **langue agglutinante**

Il fonctionne avec des **classes nominales**

Sur ses systèmes d'écriture

Le wolof possède deux systèmes d'écriture : les caractères latins et les caractères arabes.

La graphie arabe

L'une des premières influences qu'a connues l'Afrique est celui qui marque son contact avec les arabes. En effet, bien avant l'arrivée des occidentaux sur ce continent, arabes et africains entretenaient des relations qui en grande partie avaient pour base le commerce et ce jusqu'à l'arrivée de l'Islam vers le VIII^{ème} siècle.

Ces contacts n'ont pas manqué de modifier la structure culturelle que l'on avait dans ce continent quand on sait que celle-ci évolue, s'influence, fonctionne, et varie comme nous l'enseigne l'anthropologie surtout. En effet, la plupart des langues d'Afrique occidentale ont emprunté aussi bien à l'arabe qu'au berbère de nombreux vocables, parmi lesquels figurent les jours de la semaine, quelques formules de politesse et le calendrier de l'hégire. Cependant, le phénomène le plus important est l'adoption des lettres arabes pour écrire des langues africaines, telles que le fulfulde, le mandingue, le haoussa et le wolof, pour ne citer que celles-là.

L'arabe fut donc la première langue écrite avec laquelle le wolof a été en contact direct. *L'ajami* (appellation valable pour toute langue écrite en caractères arabes) en wolof, communément appelé *wolofal*, d'après Abdoulaye Dème « *a été inventé de façon spontanée* »¹. C'est-à-dire que cette forme d'écriture n'a pas été standardisée à ses débuts et n'a que très tardivement fait l'objet de recherches linguistiques pour uniformiser les pratiques d'écriture. Ainsi, sont nés les Caractères Coraniques Harmonisés (CCH) dans les années 80. Pour rappel, en novembre 1987, un atelier sur l'harmonisation des systèmes de transcription en caractères arabes du pulaar/fulfuldé et zarma/sanghoy fut organisé par l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO). L'Etat du Sénégal créa ensuite deux centres expérimentaux à Malika pour le wolof et à Latmingué pour le pulaar et organisa en 1995 un séminaire d'extension de l'harmonisation faite pour le wolof et le pulaar, aux quatre autres langues nationales : seereer, joola, soninke et mandinka. Un atelier régional fut tenu au Niger du 20 au 24 septembre 1999, par l'UNESCO/BREDA sur l'introduction des techniques modernes de transcription des caractères coraniques harmonisés, contrairement à l'écriture du wolof avec l'alphabet latin (depuis les années 60). Il cependant utile de mentionner la rupture qui s'est opérée entre le système traditionnel d'écriture des langues nationales et les CCH.

Pour représenter les phonèmes wolofs, les locuteurs wolof (usagers du *wolofal* et ayant appris l'arabe ou le Coran) ont été confrontés à des problèmes de correspondances entre les phonèmes et les graphies des deux langues. Pour transcrire les phonèmes du wolof qui n'ont pas de correspondants en arabe, ils ont inventé de nouveaux caractères à partir de ceux de l'arabe auxquels ils ont ajouté des diacritiques pour rendre, dans la mesure du possible, les phonèmes du wolof. Ainsi, le *wolofal* n'a ni consonnes ni voyelles, proprement dit et s'écrit de la droite vers la gauche. Il consiste plutôt en lettres et diacritiques. Les lettres s'écrivent à la ligne en caractères cursive, tandis que les diacritiques se positionnent soit au-dessus des lettres soit en dessous.

Cependant cette graphie arabe même si la majeure partie du Sénégal est musulmane n'est pas assez influente car étant maîtrisée que par une certaine élite religieuse et n'ayant pas une volonté politique qui l'appui et qui pourra permettre de songer à un avenir d'une future transcription de cette graphie avec nos langues.

La graphie latine

Depuis les années 1970, de multiples facteurs et événements ont assuré l'expansion d'une écriture des langues nationales. En effet, c'est au moment des indépendances africaines que la question de l'accès à l'écrit pour les langues locales s'est posée avec plus d'acuité, la graphie latine a immédiatement pris le dessus sur la graphie arabe.

Au Sénégal, le Décret N° 2005-992 du 21 octobre 2005 fixe l'orthographe et la séparation des mots dans l'écriture en langue nationale en alphabet latin. Il faut tout de même retenir que l'adoption des caractères latins pour l'écriture des langues nationales comme l'orthographe du wolof a été codifiée depuis les années 60. C'est ensuite que le décret n° 85-1232 du 20 novembre 1985 abrogeant et remplaçant le

¹ Dème, A. *Écriture dans une société à tradition orale. Le cas du wolof au Sénégal : le « wolofal »*. Paris : Université René Descartes.

décret 75-1026 du 10 octobre 1975 a été pris avec pour objet d'améliorer davantage les principes et règles d'écriture régissant l'orthographe en langues nationales.

L'avènement de l'informatique, d'abord accessible au Sénégal avec des claviers et des polices de caractères en graphie latine, joua un rôle important dans la publication et la diffusion de cette littérature émergente, notamment en rendant possible la création de polices et de caractères correspondant à l'alphabet latin, mais aussi en facilitant la réédition rapide des textes.

Au cours des années 2000, la culture de l'écrit en langue nationale a investi de nouveaux espaces et modalités au travers des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication). Internet et les systèmes de messagerie (e-mails et sms) sont devenus des outils courants pour les locuteurs des langues africaines. Grâce aux NTIC, l'écriture des langues sénégalaises semble désormais assurée, et la graphie latine s'en trouve encore renforcée, car les initiatives de création de claviers et de polices en arabe sont récentes, marginales, et très peu utilisées.

Toutefois, l'écriture en alphabet latin reste incomprise par bon nombre de compatriotes. Ce qui explique que de nombreuses fautes d'orthographe sont souvent décelées sur des titres d'émissions, de journaux, de noms de partis politiques ainsi que sur des affiches publicitaires que nous croisons dans les rues, et qui seraient pourtant inimaginables voire inacceptables en français.